
APPROCHE

DE L'ACTIVITÉ DES

THÉÂTRES DE VILLE

FRANCILIENS (2012-2013)

UN PORTRAIT ÉCONOMIQUE
DES SCÈNES PUBLIQUES PERMANENTES

#5 - DÉCEMBRE 2015

UNE PUBLICATION
D'ARCADI ÎLE-DE-FRANCE

LA COLLECTION CULTURES EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans un souci de lisibilité, Arcadi Île-de-France a décidé de lancer en 2012 une série de publications afin de mieux diffuser les données recueillies, les analyses produites et leurs mises en perspective. Tout est mis en oeuvre pour qu'elles soient au service de l'action, c'est-à-dire qu'elles constituent un point de départ pour une réflexion collective et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés (voir page 34).

Étude réalisée par **Bruno Colin**, Opale, pour le SNSP, Syndicat national des scènes publiques, et Arcadi Île-de-France.

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CETTE ÉTUDE :

COMITÉ DE PILOTAGE

Sabine Cossin (Le Prisme, Centre de développement artistique, Saint-Quentin-en-Yvelines), **Bruno Cochet** (Théâtre de Rungis), **Michel Jolivet** (Théâtre André Malraux, Chevilly-Larue), **Alexandre Krief** (Théâtre Romain Rolland, Scène conventionnée de Villejuif et du Val-de-Bievre), **Farid Bentaïeb** et **Antoine Pitel** (Théâtre Jean Arp, Scène conventionnée, Clamart), **Bénédicte Polack** (SNSP) et **Stéphanie Molinero** (Arcadi Île-de-France)

Recueil, traitement des données et rédaction : **Bruno Colin** (Opale)

PUBLICATION

Directeur de la publication : **Frédéric Hocquard**, directeur d'Arcadi Île-de-France

Rédacteur en chef : **Stéphane Gil**, directeur adjoint d'Arcadi Île-de-France

Coordination de la publication : **Santiago Hidalgo** (Arcadi Île-de-France)

Communication : **Gersende Girault**, **Hélène Thomas** et **Charlotte Samson** (Arcadi Île-de-France)

Graphisme **Atelier des grands pêcheurs**

Impression **Corlet Imprimeur**

CONTACT

Stéphanie Molinero, responsable de l'observation culturelle :
stephanie.molinero@arcadi.fr

ou **Santiago Hidalgo**, remplaçante : santiago.hidalgo@arcadi.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DES STRUCTURES	4
PRÉAMBULE	5
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES	7
MÉTHODE DE COLLECTE	7
À QUELLES ESTIMATIONS A-T-IL FALLU PROCÉDER ?	8
Estimations des charges externes.....	8
Estimations des services extérieurs.....	9
Estimations des frais de personnel.....	9
COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON	11
Théâtres de ville à Paris.....	11
Théâtres de ville hors Paris sans cinéma	12
Théâtres de ville hors Paris avec cinéma	12
ANALYSE DES DONNÉES	14
RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES 28 LIEUX DE L'ÉCHANTILLON	14
Typologie des lieux	14
Analyse budgétaire	15
À PROPOS DE LA DIFFUSION DE SPECTACLES	18
Analyse budgétaire	19
Analyse des disciplines programmées.....	21
AUTRES ACTIVITÉS	23
Coproductions, résidences	23
Action culturelle.....	23
Diffusion de cinéma.....	27
Activités complémentaires.....	27
LES PRODUITS	28
Des recettes propres variables.....	28
Quelle part pour les subventions?	28
ESTIMATIONS AU NIVEAU RÉGIONAL	30
Un mode de calcul spécifique.....	30
Résultats	31
CONCLUSION	32
UN AVIS COMPLÉMENTAIRE DU CHARGÉ D'ÉTUDE	33

Note au lecteur : Nous avons choisi de présenter tout au long du document des extraits de rapports d'activité des 28 lieux étudiés, rendus anonymes, pour illustrer des thèmes abordés dans l'étude, déclinant de façon concrète la variété d'objectifs, d'actions et de moyens des directeurs de ces lieux.

PRÉSENTATION DES STRUCTURES

ARCADI ÎLE-DE-FRANCE → WWW.ARCADI.FR

Arcadi Île-de-France accompagne dans la durée les équipes artistiques (arts numériques, chanson, danse, opéra et théâtre) dans le développement de leur projet et de leur structure, en mobilisant différents moyens d'intervention (apports en production, diffusion, reprise, aide au développement professionnel, mise en visibilité des équipes et de leurs projets et mise à disposition d'espaces de travail) au regard de leurs besoins. L'établissement encourage la recherche artistique, les démarches innovantes, la mutualisation, les évolutions et les nouvelles pratiques propres au secteur artistique et culturel, et contribue à la réflexion sur les problématiques qui le traversent. Dans le cadre de sa mission d'observation culturelle, il initie, coordonne et réalise des études. Il soutient la conception et la mise en œuvre de projets de sensibilisation, de médiation et d'action artistique et culturelle à destination des publics franciliens, à travers la mission Médiateur culturel dans les lycées et les universités d'Île-de-France et le dispositif Passeurs d'images. Enfin, Arcadi organise Némo, Biennale internationale des arts numériques - Paris / Île-de-France.

L'observation culturelle à Arcadi Île-de-France

La mission d'observation d'Arcadi Île-de-France, soutenue par la Drac et la Région Île-de-France, cherche à apporter de nouveaux éclairages sur le secteur culturel francilien, donne à voir ses caractéristiques et ses évolutions, et propose des pistes de réflexion. Elle coordonne et réalise des observations destinées aux acteurs territoriaux, aux professionnels et à tous ceux qui s'intéressent au monde de la culture. Descriptives ou analytiques, ces observations reposent sur une diversité d'approches (disciplinaires et transversales, régionales et territorialisées, quantitatives et qualitatives). Les modes de travail en partenariat, dans des modalités diverses et relatives aux types d'observations menées, sont favorisés.

LE SYNDICAT NATIONAL DES SCÈNES PUBLIQUES (SNSP) → WWW.SNSP.FR

Créé en 1995, le Syndicat national des scènes publiques (SNSP), chambre professionnelle du spectacle vivant pour les scènes permanentes et festivalières, rassemble plus de 200 équipements culturels et festivals subventionnés principalement par une (ou plusieurs) collectivité(s) territoriale(s).

Participant de façon prépondérante à la vie artistique française, ces scènes sont aujourd'hui un maillon essentiel de la diffusion et de l'aide à la création sur nos territoires. Elles assurent des missions de service public et sont représentées au SNSP par leur directeur.

Issu de la décentralisation, le SNSP se veut l'expression de cette parole multiple, au plus près des enjeux des territoires. Fort d'une charte détaillant ses convictions et engagements portant sur la place des arts et de la culture, sur la relation aux territoires, sur le rôle des artistes et sur le mode de fonctionnement des structures du spectacle vivant, le SNSP assure des missions de politique générale, de chambre professionnelle et de services directs à ses adhérents.

En 2013, le SNSP, en partenariat avec la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) et France Festivals, a signé la charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques (hors label). Cette charte est le fruit de la première négociation directe entre les collectivités représentées par la FNCC et les professionnels de la culture, mettant en avant leurs attentes et engagements respectifs, leurs droits et obligations, privilégiant ainsi la mise en œuvre d'une politique publique en faveur de la culture.

Dans le cadre de sa mission d'étude et d'observation du paysage culturel francilien, Arcadi Île-de-France a commandé une première enquête à l'association Opale en 2010 sur les lieux de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financés par les communes et les intercommunalités. Cette étude avait défriché un champ d'investigation très large et montré la difficulté à recueillir des données budgétaires fiables relatives à des structures de diffusion de spectacle vivant.

Suivant notre objectif de rendre compte des réalités encore peu visibles du secteur, cette étude est un exemple de collaboration avec des acteurs du secteur culturel professionnel en vue d'approfondir la connaissance sur les structures de diffusion de spectacle vivant. Ce nouveau partenariat avec le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) a permis d'apporter un éclairage supplémentaire et nous donne une nouvelle image, précise et détaillée, du fonctionnement économique et des activités des théâtres de ville.

Connaître la structure économique et l'ampleur de l'action de la filière du spectacle vivant en Île-de-France est un enjeu de taille pour favoriser la coopération entre acteurs. Arcadi Île-de-France, en tant qu'agence régionale, s'est ainsi particulièrement impliquée dans cette enquête qui confirme que les théâtres de ville sont des lieux bien structurés, multifonctionnels et engagés dans une démarche de qualité et d'exigence. Cette connaissance pose les bases d'une coopération entre structures, dépassant la question des labels et permettant un travail plus efficace ensemble.

Frédéric Hocquard
Directeur d'Arcadi Île-de-France

Le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) considère que l'observation des scènes publiques est un enjeu essentiel dans le cadre des politiques publiques en faveur du spectacle vivant, pour la mesure de leurs valeurs qualitatives, sociales et artistiques et leur poids économique sur le territoire national. C'est pourquoi il milite depuis de nombreuses années pour obtenir des chiffreages agrégés et des diagnostics partagés, par le biais d'une observation nationale régulière et incontestable.

Il s'est donc saisi d'un des enseignements de la première étude d'Arcadi Île-de-France: maillon essentiel de la filière du spectacle vivant, les théâtres de ville ont amplement élargi leurs activités dépassant la fonction de diffuseur, mais ces activités sont encore mal repérées et chiffrées.

Évaluer le poids économique de nos établissements, en termes d'emploi, de fréquentation et de soutien à la création contemporaine, ainsi que leurs ressources et leur fonctionnement, étaient les objectifs de cette étude. Les données ont montré que ces scènes permanentes relèvent d'une mission de service public proche des citoyens, attentive aux habitants et participant au dynamisme de la création.

Elles confirment aussi le rôle central des collectivités locales. La situation financière et politique de ces principaux financeurs, ainsi que les nouvelles incertitudes liées à la réforme territoriale, fragilisent l'engagement des lieux au service des populations et des artistes. Nous souhaitons donc que cette étude contribue aux orientations à venir en matière de politique culturelle à l'échelle des nouveaux territoires.

Michel Lefeuvre
Président du SNSP

Sabine Cossin
Vice-présidente du SNSP,
déléguée SNSP Île-de-France/référente étude

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

MÉTHODE DE COLLECTE

Le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et Arcadi Île-de-France ont confié à l'association Opale un travail d'analyse sur les budgets des théâtres de ville franciliens, afin d'apporter des compléments nécessaires à l'étude commanditée par Arcadi en 2010 pour améliorer la connaissance générale de ce réseau¹. Après cette première exploration, l'objet est maintenant d'approcher l'économie des équipements en région Île-de-France affiliés au syndicat, et plus précisément la contribution des théâtres de ville à la diffusion et la création artistique, essentiellement dans le domaine du spectacle vivant.

Dans ce but, une enquête a été lancée qui comportait deux phases.

La **première phase d'enquête** a consisté à **recueillir des données sur les activités de la saison 2012-2013 et les budgets correspondants auprès de neuf théâtres de ville** choisis par le SNSP parmi ses 56 membres en Île-de-France. Il s'agissait d'un **échantillon de lieux différents en termes de modes de gestion, de type d'activités exercées et de situation géographique**. Deux chargés de mission, représentant respectivement Opale et le SNSP, ont rendu visite à la directrice ou au directeur de chaque lieu, généralement en présence d'une administratrice ou d'un administrateur, pour commenter ensemble au cours d'un entretien les informations livrées. Cette étape s'est déroulée pendant le premier semestre 2013.

Les documents fournis pour cette étude se sont avérés riches et complets : rapports d'activités, dossiers de demandes de subventions, tableaux de gestion des coûts des spectacles (cessions, droits, prestations techniques...) et de leur fréquentation (payants, scolaires ou exonérés), balances et grands livres de comptes pour les associations, extractions du budget primitif et des comptes administratifs en cas de régie directe ou régie autonome... et tous documents permettant d'approfondir la connaissance et la compréhension du fonctionnement du théâtre de ville.

Pour chaque lieu a également été répertorié l'ensemble des moyens éventuellement mis à disposition par la commune et/ou la communauté d'agglomération, tels les locaux et les fluides, les membres du personnel, les coûts de communication (imprimés, affichage ou espaces publicitaires)...

Devant la variété des situations, nous avons fait le choix **d'établir des estimations de la valeur de ces mises à disposition**, afin de pouvoir mener ensuite des comparaisons. Nous avons ainsi calculé des valeurs pour le «Théâtre en ordre de marche» qui sont au plus près de la réalité des moyens engagés pour faire fonctionner l'équipement.

La deuxième difficulté qui s'est présentée a été celle de l'affectation analytique. Comment comparer un théâtre de ville qui propose une programmation cinéma à côté de sa programmation de spectacles, à un autre théâtre de ville qui n'a pas de cinéma mais un musée ou un centre d'art, ou qui développe une activité de soutien à la création particulièrement importante?

1. «Lieux de diffusion pluridisciplinaires de spectacle vivant en Île-de-France majoritairement financés par les communes et les intercommunalités», Opale et Arcadi, 2010 – Lien Web : <http://www.arcadi.fr/point-doc/etudes-realisees/>

Là encore, nous avons considéré qu'il était préférable de **distinguer les diverses activités et d'appliquer sur elles des clés de répartition**, par exemple de la masse salariale, plutôt que de présenter des budgets cumulés ne pouvant rendre compte de la spécificité de telle ou telle activité. Nous reviendrons sur les méthodes employées pour ce faire.

Les activités qui nous ont paru essentielles à distinguer, au vu de la lecture des bilans d'activité des lieux, ont été les suivantes :

- diffusion de spectacle vivant (avec ou non bar et restauration),
- diffusion de cinéma,
- coproductions et résidences artistiques,
- action culturelle,
- autres activités (où l'on trouve généralement des locations de salles pour des réceptions privées, mais parfois aussi d'autres fonctions culturelles associées, tels « musée » ou « centre d'art », qui mériteraient de plus amples développements mais ne sont apparus dans l'échantillon qu'à de trop rares occasions).

En bout de la chaîne des calculs, des ratios issus de ces comptes analytiques se sont avérés proches d'un lieu à l'autre, confortant ainsi la démarche.

Pour la **deuxième phase d'enquête**, une orientation particulière, différente du choix initial établi au moment de la rédaction de la proposition, a été prise. En effet, devant la complexité et les disparités de nature des informations recueillies, il semblait impossible d'établir un questionnaire prenant en compte tous les cas de figure possibles, et conduisant les répondants à nous donner les informations suffisantes pour dresser le modèle économique de la structure considérée, ceci de manière fiable. Nous avons donc fait le choix **de demander aux adhérents du SNSP en Île-de-France** de nous adresser, dans un premier temps, **leurs rapports d'activité et leurs éléments comptables**, sur la base desquels nous établirions nous-mêmes **une grille de données**, et à partir desquels nous pourrions composer et leur adresser un questionnaire complémentaire succinct afin de récupérer les seules informations manquantes.

UN ÉCHANTILLON FINAL DE 28 THÉÂTRES DE VILLE FRANCILIENS

19 dossiers complémentaires ont été reçus ; associés aux 9 premiers, ils font aboutir à **un échantillon de 28 théâtres de ville franciliens adhérents au SNSP, soit près de la moitié des scènes permanentes adhérentes au SNSP en Île-de-France.**

La déception sur le plan quantitatif a néanmoins été compensée par **une satisfaction réelle quant à la précision des données collectées**. Il a été certes beaucoup plus long pour le travail d'étude de remplir par nous-mêmes toutes les données de tous les questionnaires, mais nous étions alors certains, à partir de la lecture faite des bilans et éléments comptables, **de l'origine de ces données, de leur valeur et de leur précision.**

À QUELLES ESTIMATIONS A-T-IL FALLU PROCÉDER ?

Nous l'avons dit, en complément des données comptables et des résultats quantitatifs, **il nous a été nécessaire de procéder à des estimations** sans lesquelles nous ne pouvions pas espérer consolider les informations relatives aux différents lieux étudiés dans notre échantillon.

Estimations des charges externes

La première estimation a concerné les superfcies. Sur environ la moitié des lieux, cette information n'était pas disponible. Il a donc fallu faire des recherches sur les sites Internet, consulter les fiches techniques, comparer les descriptifs à ceux des lieux dont nous connaissions avec précision les dimensions de l'équipement.

Nous avons établi ensuite une valeur locative. Nous savons que dans le cadre de certaines études sur les budgets des Scènes nationales, le choix a été fait de supprimer toutes les informations concernant les coûts relatifs aux

locaux, qui dans tous les cas appartiennent aux collectivités – essentiellement communes et dans quelques cas communautés d'agglomération. Ce choix nous semblait problématique pour deux raisons, la première étant que certains équipements valorisent ce poste dans leurs comptes, la seconde que cette omission réduit la valeur de l'engagement réel des collectivités pour proposer à leurs administrés une offre culturelle de qualité, et ne permettrait pas de comparer ce fonctionnement avec une hypothétique gestion privée.

Après relevés des montants locatifs en vigueur pour des locaux industriels dans différentes villes de banlieue parisienne, nous avons choisi les valeurs les plus basses et avons déterminé des montants potentiels sur ces bases en référence à la superficie des lieux.

Le ratio moyen utilisé a été de 90€ annuels par mètre carré, avec de possibles variations selon la qualité supposée du bâtiment et de l'environnement, mais avec un plancher de 50€, et un plafond de 130€. Un calcul des valeurs d'amortissement pour une trentaine de programmes de construction de salles de spectacle dans les cinq dernières années dont nous avons pu avoir connaissance aboutissait également à un ratio de 97€ annuels par mètre carré, nous confortant dans la pertinence de cette base de calcul.

Pour les fluides, tous les cas de figure ont été rencontrés dans l'échantillon: prise en charge par l'association de gestion, identifiés par la régie, ou non identifiés dans les comptes. Pour les lieux où cette valeur était identifiée, nous l'avons notée dans la grille d'enquête, et là où elle n'était pas visible, et donc considérée comme «mise à disposition», nous l'avons évaluée selon la moyenne trouvée dans l'ensemble des autres lieux où elle était spécifiée, à savoir 20€ annuels par mètre carré.

Concernant l'**amortissement du matériel**, la configuration est encore plus complexe car les comptes peuvent présenter une valeur d'amortissement pour du matériel acheté par la structure gestionnaire, mais pas sur le matériel appartenant à la commune et mis à disposition. Là encore, nous avons dû faire un choix, et avons décidé d'ajouter une estimation des

prises à disposition pour ce qui concerne la valeur d'amortissement du matériel, qui aboutisse à une valeur moyenne de 60€ par place de spectacle, avec un plancher de 30 € et un plafond de 90 € selon la qualité et la vétusté supposées du matériel. Cette moyenne a été calculée sur la base des valeurs d'amortissement attribuées à la partie relative au matériel dans le cadre de programmes de construction et rénovation de salles de spectacle en France conduits dans les cinq dernières années, dont nous avons pu avoir connaissance.

Estimations des services extérieurs

Les **frais d'impression de programmes et d'affiches, et d'insertion publicitaire**, ainsi que les frais de poste et d'affichage, peuvent être très importants dans les théâtres de ville. Aussi, dans les quelques cas où ces dépenses étaient prises en charge par les collectivités sans identification dans les comptes, nous avons procédé à une estimation sur la base des valeurs les plus basses relevées sur les autres lieux, à savoir 2€ annuels par spectateur (hors cinéma).

Estimations des frais de personnel

L'estimation des frais de personnel s'est avérée essentielle pour donner une image fidèle des moyens humains mobilisés sur un équipement et sur les activités qu'il développe. Dans bon nombre de cas, ce poste est calculé à sa valeur exacte dans les comptes. Mais il existe des situations où le budget de l'association ne comptabilise qu'un poste de permanent quand une quinzaine d'autres permanents sont mis à disposition par la collectivité, des cas où le budget de la régie autonome ne prend en compte qu'une partie du personnel, quand le montant des charges salariales correspondant au tiers de ses permanents reste uniquement imputé dans la comptabilité municipale mais non celle de la régie, des cas encore où des personnels municipaux consacrent une partie de leur temps aux activités du théâtre de ville, une autre partie à celles d'autres équipements de la ville, etc.

Évaluer ces coûts non comptabilisés est absolument indispensable pour pouvoir présenter des budgets de théâtres de ville.

Pour réaliser des estimations convenables quand la structure ne pouvait pas nous présenter un document comptable détaillé, nous avons choisi d'établir une **grille de salaires charges comprises** selon les intitulés des postes de travail occupés. Cette grille a été établie sur la base des résultats de quatre rapports de branche des entreprises artistiques et culturelles que l'association Opale a réalisés pour le secteur concernant les années 2007, 2008, 2009 et 2010. Nous avons récupéré les fiches salariales extraites des DADS pour l'ensemble des membres du SNSP sur ces quatre années, jusqu'à obtenir le tableau suivant qui présente les valeurs, arrondies à la centaine d'euros, des coûts employeur annuels (salaires bruts et charges comprises) par poste :

COÛTS EMPLOYEUR ANNUELS

POSTES	€
Directeur	83 300
Secrétaire général	50 900
Administrateur	48 200
Directeur technique	54 000
Régisseur général	47 800
Responsable RP	47 800
Régisseur plateau	32 300
Régisseur son ou lumière	38 500
Secrétaire direction	39 000
Comptable	31 300
Opérateur projectionniste	32 500
Chargé communication	34 400
Attaché, chargé RP	29 400
Gardien	28 800
Caissier	25 800
Secrétaire	28 400
Agent entretien	18 600
Hôte accueil	17 200
Machiniste	15 100

Cette grille a permis d'**évaluer les coûts employeur de postes de travail clairement affectés à l'activité** et de les intégrer dans les budgets, ainsi que d'établir la répartition poste par poste des coûts employeur quand nous ne disposions que d'un montant global d'un côté, et d'une liste de postes de travail de l'autre.

Nous avons pu ensuite **répartir ce montant** entre les différentes activités. Aucun théâtre de ville consulté ne pratique ce mode de calcul ; aussi nous a-t-il fallu proposer nous-mêmes cette répartition. Pour un poste intitulé «opérateur projectionniste», l'affectation de 100% des montants à l'activité cinéma était automatique. Pour l'affectation de temps de postes administratifs à des activités de coproduction ou d'action culturelle, nous disposions de peu d'informations quant aux temps de travail des personnes, et **la répartition s'est faite avec plus d'approximation à partir de la lecture des rapports d'activité, et l'appréciation de la densité de ces activités par rapport aux activités de diffusion.**

Comme toutes les répartitions des temps de travail au sein d'une structure –sauf en cas de relevés de temps heure par heure, ce qui existe dans peu de secteurs–, elles gardent un caractère approximatif. Cela étant dit, à partir du moment où les totaux restent référés aux données comptables liées aux rémunérations et donc aux charges engagées par les structures, **la répartition analytique du temps de travail ne fausse pas la réalité mais, au contraire, permet d'approcher les masses budgétaires relatives aux différentes activités.** Sans une telle répartition, cette approche serait impossible.

Les pourcentages obtenus à partir des masses salariales totales, activité par activité, offrent ensuite des clés de répartition sur ces différentes activités pour les charges dites «fixes», c'est-à-dire concernant l'ensemble du fonctionnement de l'équipement et de la structure qui l'anime.

Ces différents travaux de lecture et d'analyse des rapports d'activité et des comptes ont donc permis d'aboutir à un tableau complet du fonctionnement économique des structures enquêtées. Au final, la qualité des informations recueillies nous donne une photographie assez précise de l'économie des théâtres de ville dont, à notre connaissance, il n'existait pas d'équivalent jusqu'à présent.

COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

Les 28 théâtres de ville pour lesquels nous avons obtenu un tableau de fonctionnement complet représentent **la moitié des 56 théâtres de ville franciliens adhérents au SNSP, et 14,5% de l'ensemble des 192 théâtres de ville franciliens que nous avons répertoriés sur le territoire régional.**

À l'évidence, les lieux de l'échantillon font partie des mieux « outillés » en termes de moyens d'analyse, de restitution et d'évaluation. Situés pour beaucoup en petite couronne, animés par des directeurs et des administrateurs dynamiques et engagés dans leur secteur, développant une variété d'activités où le soutien aux artistes et l'action culturelle auprès des populations sont certainement plus développés qu'ailleurs, toute extrapolation sur l'ensemble du champ à partir de cet échantillon doit être maniée avec précaution.

Pour **affiner les évaluations**, nous avons recueilli **sur les 192 théâtres de ville des informations exhaustives²**, concernant les données suivantes :

- nombre d'habitants,
- budget de la commune,
- programmation cinéma ou non,
- accueil d'artistes et soutien à la création (échelle de 0 à 3),
- action culturelle (échelle de 0 à 3),
- nombre de dates de programmation spectacle vivant,
- capacité de la ou des salles de diffusion.

Une lecture attentive des résultats, et notamment des budgets analytiques aboutit à une **typologie de lieux** pour lesquels certaines données varient significativement. Cela concerne, notamment, les nombres de représentations entre lieux parisiens et lieux non parisiens et, pour les non parisiens, l'existence ou non d'activités significatives en termes de diffusion de cinéma et d'aide à la création. La densité de l'action culturelle paraît moins clivante même si, comme nous le verrons, elle varie d'un type à l'autre.

Nous sommes donc en mesure de désigner l'appartenance à l'une ou l'autre des cinq catégories suivantes pour notre échantillon, mais aussi pour les 56 adhérents du SNSP et les 192 théâtres de ville franciliens.

Théâtres de ville à Paris

A- Les théâtres de ville parisiens³ (2 lieux sur 28)

Deux théâtres situés dans Paris intra-muros doivent être distingués en premier dans notre

2. Données recueillies lors de l'étude 2010 sur les théâtres de ville, ainsi que, en ce qui concerne les nombres de dates, dans l'étude sur la programmation de spectacle vivant en région intitulée « Cultures en Île-de-France #4 - Décembre 2014 : Les spectacles en Île-de-France (2011/2012). État des lieux. » (Lien web : <http://www.arcadi.fr/point-doc/etudes-realisees/>). Des vérifications et des compléments, enfin, ont été apportés dans le cadre de la présente étude.

3. Sont considérés comme « théâtres de ville parisiens » les lieux suivants : Théâtre Paris-Villette, Théâtre 13, Théâtre Mouffetard, Théâtre Dunois, Vingtième Théâtre, Théâtre 14 Jean-Marie Serreau, Espace Paris Plaine, Théâtre de verdure du jardin Shakespeare. Des établissements de grande taille qui pourraient éventuellement entrer dans cette catégorie, comme le Théâtre de la Ville par exemple, sont pris en compte de manière individualisée dans nos études pour tenir compte de leurs spécificités.

échantillon. Contrairement aux théâtres de ville extra-muros, ils se caractérisent par une concentration de l'activité sur la diffusion de spectacles vivants, la programmation de séries longues d'un même spectacle, et un nombre moyen de 500 représentations annuelles (pour 72 en moyenne sur les autres théâtres de ville hors Paris).

Théâtres de ville hors Paris sans cinéma

B- Les diffuseurs de spectacle vivant (5 lieux sur 28)

Nous trouvons ensuite des théâtres de ville qui n'ont pas d'activité de diffusion cinématographique et dont l'activité de soutien à la création est inférieure, selon le calcul des budgets analytiques, à moins de 5% du total.

Ces lieux ont donc majoritairement une activité de diffusion de spectacle vivant. Quatre lieux de notre échantillon sont concernés, ce qui est peu ; mais 67 théâtres de ville franciliens entrent dans cette catégorie selon nos relevés, soit 35% de l'ensemble.

C- Les diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles (8 lieux sur 28)

Les autres théâtres de ville sans activité de diffusion cinématographique ont une activité de soutien à la création significative, allant de 5% à plus de 20% de leur budget, qui se traduit par de l'accueil de compagnies en résidence, des coproductions, voire une activité de production exécutive.

Cette catégorie est bien représentée dans notre échantillon, avec huit lieux. Elle représente un tiers des adhérents du SNSP, et 28% de l'ensemble des théâtres de ville franciliens.

Théâtres de ville hors Paris avec cinéma

D- Les diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma (5 lieux sur 28)

Les théâtres de ville qui ont une activité de diffusion cinématographique significative (entre 10 et 40% du budget, pour une moyenne à 25%) et une activité de soutien à la création limitée, forment un ensemble de cinq lieux sur notre échantillon, de dix lieux au sein du SNSP, et de 37 lieux dans l'ensemble des théâtres de ville, soit 19%.

E- Les diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles (8 lieux sur 28)

Enfin, les théâtres de ville qui ont une activité de diffusion cinématographique significative et une activité de soutien à la création et la diffusion de spectacles vivants supérieure à 5% du budget constituent un groupe de huit lieux sur notre échantillon, de 17 lieux au sein du SNSP, et de 27 lieux de l'ensemble des théâtres de ville franciliens (soit 14%).

EFFECTIFS ET POURCENTAGES PAR CATÉGORIE DE LIEUX :

PROPORTIONS SUR LES TROIS ENSEMBLES (échantillon, adhérents SNSP et théâtres de ville d'Île-de-France) :

		ÉCHANTILLON		SNSP		ÎLE-DE-FRANCE	
A	Théâtres de ville parisiens	2	6%	2	4%	8	4%
B	Diffuseurs de spectacle vivant	5	18%	9	16%	67	35%
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	8	28%	18	32%	53	28%
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	5	18%	10	18%	37	19%
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	8	28%	17	30%	27	14%
	TOTAUX	28	100%	56	100%	192	100%

Sur cette base, il apparaît que l'échantillon offre des répartitions proches de celle des adhérents du SNSP. En revanche, comparativement aux théâtres de ville d'Île-de-France, la catégorie B paraît sous-représentée, tandis que la catégorie E est sur-représentée. Ces «sous» et «sur» représentations seront prises en compte dans nos analyses.

Il y aurait en Île-de-France, proportionnellement, deux fois plus de théâtres de ville qui font uniquement de la diffusion de spectacle vivant comparativement à ceux de notre échantillon, quand ceux qui diffusent à la fois du spectacle vivant et du cinéma tout en soutenant la création de spectacles sont deux fois moins nombreux.

ANALYSE DES DONNÉES

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES 28 LIEUX DE L'ÉCHANTILLON

Typologie des lieux

Les **modes de gestion** des lieux de l'échantillon sont les suivants : 13 associations, sept régies directes, trois régies autonomes, un couplage régie autonome/association, quatre établissements publics à caractère industriel et commercial et une société d'économie mixte. Nous avons là une sur-représentation des théâtres de ville en gestion associative, l'étude que nous avons menée en 2010 donnant une estimation de 23% des théâtres de ville en gestion privée associative et de 2,9 % en gestion privée avec structure commerciale, le reste étant en régie.

Les **28 directeurs** ne sont pas des artistes professionnels, sauf trois d'entre eux dont un encore en activité.

Notre échantillon de salariés comprend 46% de femmes en effectifs, pour 44% en ETP. Les femmes sont essentiellement sur les activités d'administration et de communication, et les hommes sur les fonctions techniques.

Au niveau de la direction, on compte 14 directrices et 14 directeurs, qui se répartissent dans les différents types de lieux selon les proportions suivantes. Il y aurait une certaine prépondérance de direction féminine dans des lieux soutenant la création artistique.

TYPE LIEU	DIRECTION	
	FEMME	HOMME
A (Paris)	1	1
B (Diffusion SV)		5
C (Diffusion SV + créa)	7	1
D (Diffusion SV + ciné)	3	2
E (Diffusion SV + créa + ciné)	3	5
TOTAUX	14	14

Pour les autres postes dont nous avons les intitulés, nous avons un directeur adjoint et deux directrices adjointes, 13 administratrices et quatre administrateurs. Les 17 directeurs techniques, les 17 régisseurs généraux, les six régisseurs généraux adjoints et les 37 régisseurs lumière, son, plateau, sont des hommes à deux exceptions près. En effet, deux femmes seulement occupent des postes de régisseur lumière.

On remarque également que près d'un tiers des répondants appartiennent au **Groupe des 20**, ce qui montre le dynamisme de ce réseau pour contribuer à une amélioration de la connaissance du secteur. L'appartenance au **réseau Actif** est aussi citée trois fois.

Sur notre échantillon, 20 000 fauteuils de spectacle et 3 700 fauteuils de cinéma sont proposés. La **jauge** moyenne des théâtres de ville, calculée sur la base d'une addition des jauges maximales des salles de spectacle de l'établissement, est de 710 places, avec dans plusieurs cas l'association d'une grande salle et d'une petite salle de type cabaret. Pour le cinéma, nous avons une vingtaine de salles d'une moyenne de 180 places, et ce pour 12 établissements.

Analyse budgétaire

Le **budget moyen** des lieux, évaluations des mises à disposition comprises, est de 1,91 M€ (ou 1,73 M€ hors estimation des mises à disposition de locaux et de fluides). La médiane⁴ est située à 1,77 M€ (1,58 M€ hors locaux et fluides).

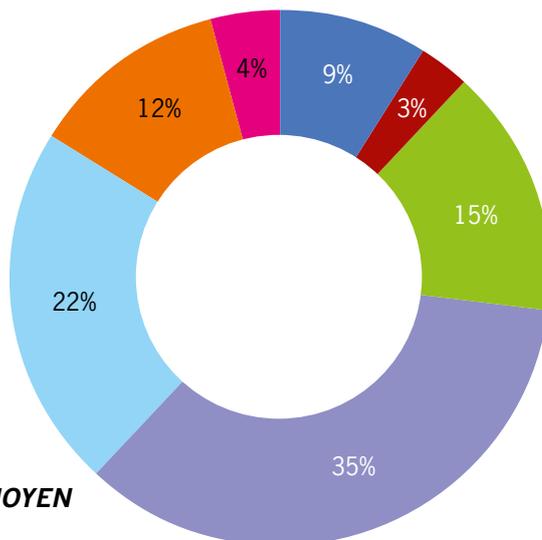
À titre de comparaison, les budgets des Scènes nationales étaient en 2005, en moyenne, de 2,88 M€ hors locaux et fluides, pour une médiane à 2,48 M€ (étude de la DMDTS⁵). Schématiquement, ces budgets varient entre 0,9 M€ et 3,5 M€, avec une exception à 6,45 M€ pour un lieu gérant plusieurs complexes cinéma en plus de la salle de diffusion de spectacles vivants. En excluant ce lieu, la moyenne baisse à 1,75 M€ et se rapproche de la médiane, située à 1,72 M€.

Sur le budget moyen de 1,91 M€, le **TOM** (Théâtre en ordre de marche) est en moyenne de 1,24 M€ en comptant les valeurs comptables et les estimations des mises à disposition de personnel, de locaux et fluides (médiane 1,13 M€), ou de 1,05 M€ hors locaux et fluides (médiane 0,96 M€).

La **masse salariale**, estimation des mises à disposition comprise, représente en moyenne 0,72 M€, soit 57,9 % du TOM (67,9 % du TOM hors locaux et fluides), pour en moyenne 18 salariés représentant 15,3 équivalents temps plein (médiane: 14,8 ETP), soit un total de 429 ETP sur l'échantillon⁶.

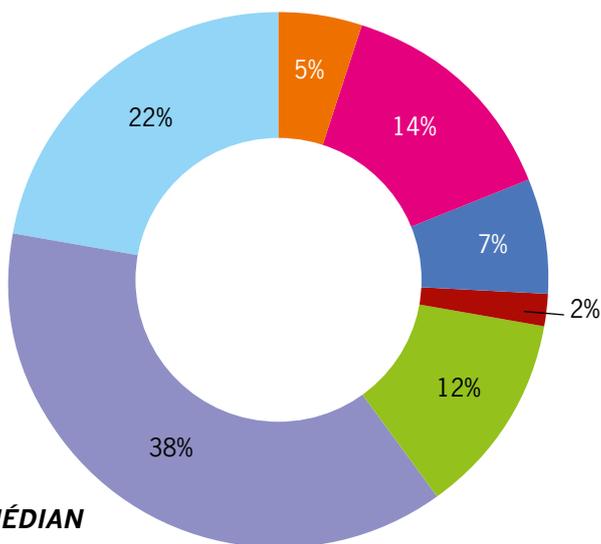
Pour mémoire, en chiffres arrondis, on peut proposer les schémas suivants pour représenter les « théâtres de ville moyens » dans Paris ou hors Paris à partir des données récoltées :

RÉPARTITION DES CHARGES POUR LES LIEUX PARISIENS



BUDGET MOYEN
= 1,47 M€

RÉPARTITION DES CHARGES POUR LES LIEUX HORS PARIS



BUDGET MÉDIAN
= 1,77 M€



4. Pour rappel, la médiane est la valeur qui partage une distribution (ici, celle du montant des budgets) en deux parties égales. Ainsi, la médiane est le montant au-dessous duquel se situent 50 % des montants. C'est, de manière équivalente, le montant au-dessus duquel se situent 50 % des montants.
5. « Analyse du fonctionnement et de l'activité des Scènes nationales en 2005 » ; DMDTS, bureau CAA3 ; octobre 2006 ; Michèle Durand et Sandrine Sartori, avec la collaboration d'Estelle Pignet.
6. La masse salariale moyenne pour les Scènes nationales en 2005 était de 0,95 M€, pour une médiane à 0,84 M€. Mais les informations dont nous disposons ne nous permettent pas d'affirmer avec certitude que tous les emplois, même ceux liés à l'entretien et au gardiennage, étaient comptabilisés dans cette étude de la DMDTS, ou évalués s'il s'agissait de mises à disposition.

PROPORTIONS BUDGÉTAIRES EN POURCENTAGES DES CINQ TYPES D'ACTIVITÉ

Les **répartitions analytiques** des budgets, toutes estimations de coûts prises en compte, donnent un résultat général sur l'échantillon de 67,6% sur le spectacle vivant, 13,9% sur le cinéma, 6,3% sur les coproductions et résidences, 7% sur l'action culturelle et 5,2% sur les autres activités.

Ces répartitions changent significativement selon les différents types de théâtres de ville que nous avons identifiés.

A - Les théâtres de ville parisiens

Ils mènent presque exclusivement une activité de diffusion de spectacle vivant, éventuellement complétée d'une activité de coproduction.

B - Les diffuseurs de spectacle vivant

L'activité de diffusion représente en moyenne 84% de l'ensemble de l'activité, essentiellement complétée par du soutien à la création (7%) et de l'action culturelle (6%). Le budget médian est le plus élevé parmi nos cinq catégories.

C - Les diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles

L'activité est plus diversifiée. Les places prises par les activités de soutien à la création et l'action culturelle correspondent respectivement à 10,5% et 9,7% de l'activité (arrondis à 10% dans le graphique). Les « autres activités » peuvent prendre aussi une part significative sur cet ensemble.

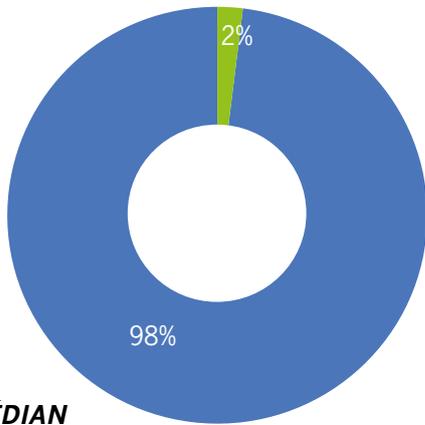
D - Les diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma

La diffusion de cinéma peut prendre une grande part des activités, complétée par une action culturelle qui souvent utilise le support du cinéma aussi bien que celui du spectacle vivant (rencontres avec les réalisateurs, lecture critique de films, etc.).

E - Les diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles

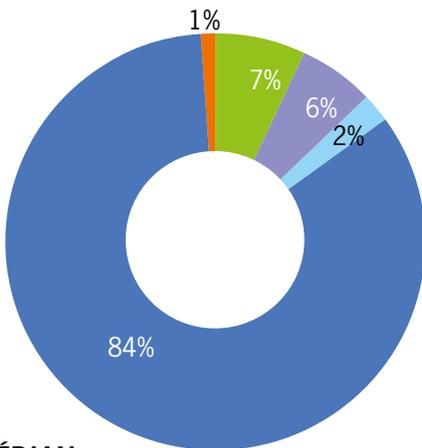
C'est l'ensemble pour lequel l'activité de diffusion de spectacle vivant est proportionnellement la plus faible, avec une diversité importante d'activités. Le budget médian est élevé, en deuxième position après les « B - Diffuseurs de spectacle vivant ».

A - LES THÉÂTRES DE VILLE PARISIENS



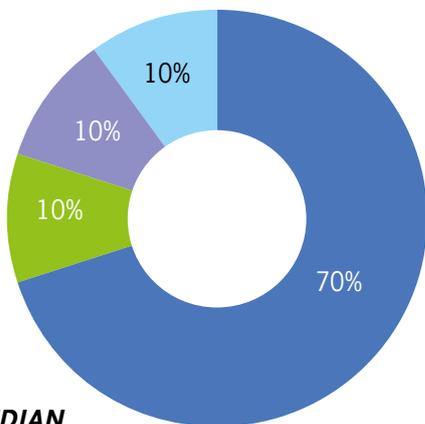
BUDGET MÉDIAN
= 1,47 M€

B - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT



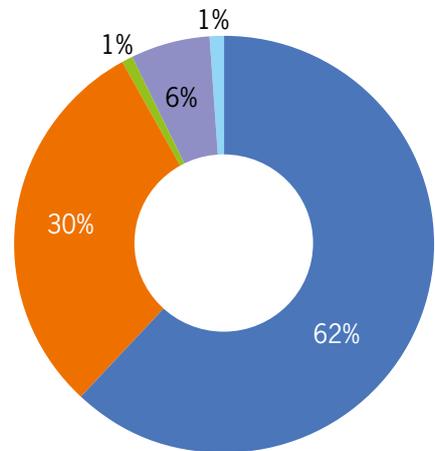
BUDGET MÉDIAN
= 2,15 M€

C - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT SOUTENANT LA CRÉATION DE SPECTACLES



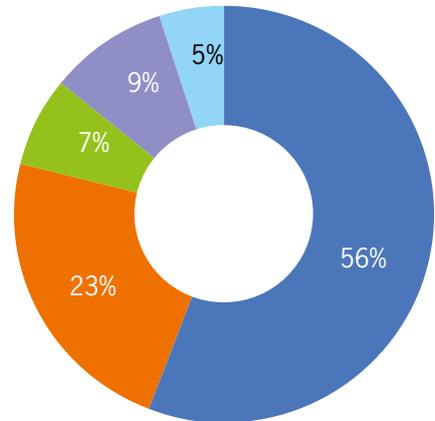
BUDGET MÉDIAN
= 1,64 M€

D - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT ET DE CINÉMA

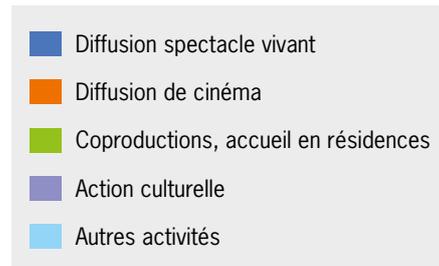


BUDGET MÉDIAN
= 1,27 M€

E - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT ET DE CINÉMA SOUTENANT LA CRÉATION DE SPECTACLES



BUDGET MÉDIAN
= 1,97 M€



À PROPOS DE LA DIFFUSION DE SPECTACLES

Concernant les résultats sur la diffusion de spectacle, les «parisiens» proposent, à l'égal des théâtres privés de la capitale⁷ et contrairement aux théâtres de ville de petite et grande couronne, des séries longues. Ils fonctionnent sur la base de coréalisation (versement d'une part de la recette aux compagnies), quand tous les autres théâtres de ville achètent des droits de cession. Le nombre de dates de représentation de ces théâtres de ville parisiens et leur fréquentation sont très supérieurs aux autres établissements.

Ils offrent en effet dans l'année, à eux deux, 97 spectacles sur 1 016 représentations pour 107 040 spectateurs, avec un budget en coréalisation pour les compagnies de 646 K€, et des recettes de 990 K€.

Les 26 théâtres de ville hors Paris, soient les catégories B-C-D-E, totalisent quant à eux 1 089 programmations pour 2 900 représentations et 643 340 spectateurs.

7. L'étude d'Arcadi Île-de-France sur les spectacles 2011/2012 diffusés en Île-de-France relève 45 685 représentations pour 141 lieux et théâtres privés parisiens soit, en moyenne, 324 représentations par lieu de cette catégorie sur la saison.

Les moyennes sont les suivantes :

- en moyenne, 38 programmations sont diffusées (médiane : 36),
- pour 72 représentations (médiane : 64),
- avec un résultat de 20 630 spectateurs (médiane : 17 140) dont 16 350 payants (médiane : 10 900), 1 640 exonérés (médiane : 1 165), 3 360 scolaires (médiane : 3 230) et 910 autres visiteurs, sous forme de spectacles à entrée libre.

MÉDIANES DE DIFFUSION DES SPECTACLES PAR TYPE DE LIEUX

		NOMBRE PROGRAMMATIONS	NOMBRE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE SPECTATEURS	DONT NOMBRE SCOLAIRES
A	Théâtres de ville parisiens	49	508	53 520	.
B	Diffuseurs de spectacle vivant	36	61	22 300	2 900
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	36	61	13 540	2 820
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	35	66	12 800	3 930
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	34	70	16 000	4 590
	MÉDIANE GÉNÉRALE	28	56	192	100%

Note : les deux-tiers des lieux organisent dans l'année au moins un **festival** significatif.

Analyse budgétaire

Le montant moyen des contrats de cession de droits de représentation de spectacles (souvent appelés, un peu improprement, « achats de spectacles ») est de **363 K€** sur l'ensemble de l'échantillon, avec une médiane à 317 K€. Le budget globalisé sur l'échantillon est de 10,15 M€. Le tableau suivant montre la répartition par types de lieux.

MONTANTS ANNUELS MÉDIANS DES CONTRATS DE CESSION

		EN MILLIERS D'EUROS (K€)
A	Théâtres de ville parisiens	323 K€
B	Diffuseurs de spectacle vivant	452 K€
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	285 K€
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	296 K€
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	316 K€
	MÉDIANE GÉNÉRALE	317 K€

Outre les achats de spectacles, les budgets des lieux de l'échantillon présentent d'**autres charges** liées à l'organisation de spectacles vivants, consistant surtout en salaires de techniciens intermittents, droits d'auteurs, locations de matériel technique, hébergements, repas et transports. Ces frais variables varient sensiblement d'un lieu à l'autre, traduisant des modes de contractualisation différents avec les compagnies (certains contrats devant inclure la prise en charge de certains coûts, quand d'autres non).

La valeur moyenne de ces charges variables hors achats de spectacles est de 171 K€, pour un total sur l'échantillon de 4,8 M€.

Note : pour les 15 lieux ayant identifié le nombre d'heures d'intermittents techniciens payées dans l'année, le nombre moyen est de 2 530 heures, pour un total d'environ 38 000 heures. 5 lieux ont des chiffres situés en dessous de 1 000, 5 entre 1 000 et 3 000, et 5 lieux à plus de 3 000.

Le budget de l'activité de diffusion de spectacle vivant divisé par le nombre de spectateurs (payants ou exonérés) donne un **ratio** de **68,5 €** sur l'ensemble des lieux de l'échantillon, avec une médiane à **62,3 €**. Ceci, exprimé autrement, signifie que chaque place de spectacle a un coût de revient total situé entre 60 et 70 €.

Comme le montre le tableau suivant, ce ratio est beaucoup plus faible pour les lieux parisiens, en se situant à 26,3 €. Il est le plus élevé dans la catégorie C des lieux de diffusion soutenant la création de spectacles.

RATIOS MÉDIANS DU COÛT DE REVIENT PAR SPECTATEUR DE L'ACTIVITÉ DE DIFFUSION DE SPECTACLE VIVANT

		RATIOS
A	Théâtres de ville parisiens	26,3 €
B	Diffuseurs de spectacle vivant	76,2 €
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	82,0 €
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	58,8 €
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	66,8 €
	MÉDIANE GÉNÉRALE	62,3 €

Les **recettes de billetterie** montent à 6,94 M€ sur l'échantillon, avec une moyenne par lieu de 248 K€, et une médiane à 141 K€. Elles représentent en moyenne 19,1% du budget de l'activité de diffusion de spectacle vivant (médiane des pourcentages à 14,7%), avec des variations importantes, de 1 à 41%. Les recettes très basses sur quelques lieux s'expliquent par leur choix de développer une importante diffusion hors les murs, parfois dans des lieux non dédiés, avec des formes particulières (exemple: arts de la rue), dans des cadres, par conséquent, où des systèmes de billetterie ne peuvent pas être mis en place.

Une étude spécifique sur les **montants des contrats de cession** a pu être réalisée sur 12 lieux parmi les 28 de l'échantillon, grâce à des tableaux de bord fournis par les administrateurs, ou sur la base d'une extraction des données dans le grand livre des comptes.

600 montants de contrats de cession ont pu ainsi être répertoriés, et classés selon quatre classes, qui réunissent chacune, approximativement, un quart de l'ensemble.

MONTANTS DES CONTRATS DE CESSION SUR 12 LIEUX

CLASSES	NOMBRE ACHATS	%
Moins de 3 000 €	156	26%
de 3 000 à moins de 6 000 €	148	24%
de 6 000 à moins de 10 000 €	134	22%
10 000 € et plus	162	27%

Un tableau proposant pour chacun des 12 lieux un rappel de leur montant d'achats de spectacles sur l'année étudiée et le nombre de spectacles pour chaque classe de prix d'achat permet d'approcher quelques différences d'un lieu à l'autre. Par exemple, le lieu n°4 de la catégorie C fonctionne essentiellement avec des achats de spectacles vendus à moins de 6 000 €, quand le lieu n°3 de la catégorie B achète au contraire, pour la plupart, des spectacles vendus à plus de 10 000 € (61,4% de l'ensemble).

RÉPARTITION POUR 12 LIEUX DES MONTANTS DE CONTRATS DE CESSION SELON QUATRE CLASSES

N°	TYPE	NB ACHATS	MONTANTS (€)	MOINS DE 3000€	DE 3000 À MOINS DE 6 000€	DE 6000 À MOINS DE 10 000€	10 000€ ET PLUS	TOTAL
1	B (diffuseur SV)	102	829 500	39,2%	19,6%	13,7%	27,5%	100%
2	B (diffuseur SV)	46	410 100	26,1%	15,2%	17,4%	41,3%	100%
3	B (diffuseur SV)	70	533 500	1,4%	10,0%	27,1%	61,4%	100%
4	C (diffuseur SV + créa)	36	131 700	36,1%	52,8%	11,1%	0,0%	100%
5	C (diffuseur SV + créa)	48	317 700	12,5%	33,3%	35,4%	18,8%	100%
6	D (diffuseur SV + ciné)	37	302 500	29,7%	29,7%	32,4%	8,1%	100%
7	D (diffuseur SV + ciné)	38	205 500	36,8%	36,8%	21,1%	5,3%	100%
8	D (diffuseur SV + ciné)	34	194 600	88,2%	5,9%	5,9%	0,0%	100%
9	D (diffuseur SV + ciné)	81	295 700	17,3%	21,0%	35,8%	25,9%	100%
10	E (diff SV + ciné + créa)	30	471 200	3,3%	26,7%	26,7%	43,3%	100%
11	E (diff SV + ciné + créa)	43	317 600	27,9%	25,6%	16,3%	30,2%	100%
12	E (diff SV + ciné + créa)	35	271 800	5,7%	45,7%	17,1%	31,4%	100%

Analyse des disciplines programmées

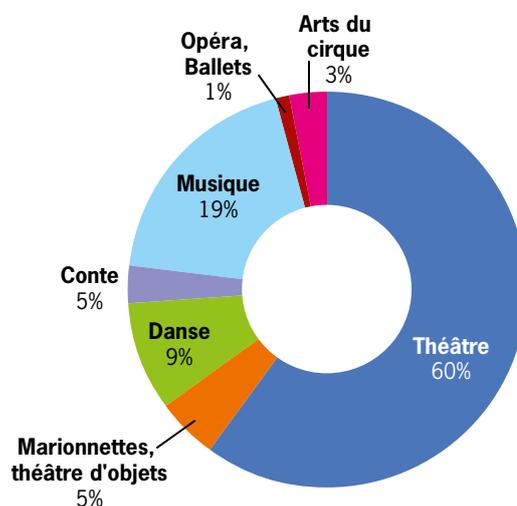
Arcadi ayant réalisé, pour la saison 2011-2012, une base de données sur les disciplines programmées dans les lieux de diffusion de spectacle vivant en Île-de-France, nous avons pu récupérer les informations concernant les 28 lieux de notre échantillon et obtenir ainsi les proportions, en nombres et pourcentages, de programmations et de représentations par discipline. La saison concernée par cette étude est ultérieure (2012-2013); mais nous prendrons pour hypothèse que ces répartitions sont à peu près constantes d'une année sur l'autre.

PROPORTIONS DE PROGRAMMATIONS ET DE REPRÉSENTATIONS PAR DISCIPLINE

DISCIPLINES	PROGRAMMATIONS		REPRÉSENTATIONS	
	NB	%	NB	%
Théâtre	438	44,8%	1 350	59,4%
Marionnettes, théâtre d'objets	45	4,6%	109	4,8%
Danse	119	12,1%	207	9,1%
Conte	19	1,9%	77	3,4%
Musique	301	30,8%	437	19,2%
Opéra, ballets	19	1,9%	20	0,9%
Arts du cirque	30	3,0%	63	2,8%
Autres	5	0,5%	8	0,4%
TOTAL	976	100,0%	2 271	100,0%

Note : la catégorie « autres » n'est pas commentée car négligeable.

DISCIPLINES PAR REPRÉSENTATIONS



Comparativement aux statistiques établies dans l'étude d'Arcadi sur le spectacle vivant en Île-de-France, le théâtre et les marionnettes sont un peu plus représentées, et la musique et la danse un peu moins, ainsi que le montre le tableau suivant. Globalement, ces proportions restent néanmoins approchantes.

COMPARAISON EN VALEURS ARRONDIES DES POURCENTAGES SUR DEUX ÉTUDES

	ÉTUDE 2011-2012	ÉCHANTILLON 2012-2013	DIFFÉRENCE
Théâtre	54%	59,4%	+ 5,4%
Marionnettes, théâtre d'objets	2,5%	4,8%	+ 2,3%
Danse	11%	9,1%	- 1,9%
Conte	3%	3,4%	+ 0,4%
Musique	23%	19,2%	- 3,8%
Opéra, ballets	1,3%	0,9%	- 0,4%
Arts du cirque	5,0%	2,8%	-2,2%

“ LA CRÉATION NAÎT DE LA RENCONTRE AVEC LE PUBLIC

Notre théâtre a développé le champ de la création engagée, il y a dix ans maintenant. Il s'agit de l'affirmation d'une politique de commandes d'écritures et de créations en lien avec le territoire qui fait du public acquis ou potentiel l'origine et le destinataire des œuvres. En dehors des propositions de type classique qui constituent une part du contenu du programme de saison et qui font l'objet d'initiatives d'actions culturelles visant à sensibiliser le public le plus large (rencontres, stages, ateliers, etc.), la particularité de cette manière de produire des œuvres tient au fait que la question de l'appropriation est posée et traitée dès l'amont. La création naît de la rencontre avec le public potentiel auquel elle est destinée. C'est un défi qui exige autant des artistes que de l'équipe permanente du théâtre de veiller en permanence aux dérives complaisantes dans lesquelles un tel parti pris pourrait nous entraîner. Cela demande de la détermination et du temps et cela n'a pu être qu'une démarche à long terme. Ainsi le théâtre devient un organisme vivant qui permet d'inventer ensemble une culture qui fait l'objet pour tous ceux qui y participent d'une analyse critique permanente. Aujourd'hui, grâce à cela, une population qui n'aurait jamais été concernée par la présence dans la ville d'un établissement culturel, est non seulement présente mais attachée à son existence.”

“ LES GRANDS AXES D'UNE PROGRAMMATION

Notre théâtre est un établissement de proximité qui propose une programmation annuelle pluridisciplinaire. Le théâtre est l'axe principal de cette programmation, avec à la fois des pièces du répertoire et des œuvres d'auteurs contemporains. Les mises en scène proposant des esthétiques contemporaines sont privilégiées. Cette discipline représente plus du tiers des spectacles proposés et l'accent est mis sur les auteurs vivants. La musique classique est le second axe fort de cette programmation, avec notamment l'accueil des concerts d'orchestres symphoniques. Cette programmation est renforcée par plusieurs propositions permettant d'aborder la musique baroque, de chambre ou lyrique, avec l'accueil de formations plus modestes. La danse contemporaine, le cirque, la chanson, le jazz et les musiques du monde constituent les autres disciplines proposées au théâtre. Une attention particulière est apportée aux propositions en direction du jeune public, qui ont lieu sur le temps scolaire et lors de séances familiales en soirée, ou le samedi et le mercredi en journée. Cette programmation s'appuie sur des dynamiques de territoire et notamment un certain nombre de festivals. [Elle] bénéficie d'une offre tarifaire permettant au plus grand nombre d'accéder au spectacle vivant.”

AUTRES ACTIVITÉS

Coproductions, résidences

L'activité de soutien à la création développée par les théâtres de ville est multiforme, et sous les mêmes intitulés se cachent des réalités différentes dont les indicateurs chiffrés, telles les journées de mise à disposition de plateau, rendent difficilement compte.

L'**apport en nature et en industrie** peut en effet se traduire par le simple prêt de locaux de répétition, mais il peut représenter aussi, ce qui est souvent le cas, la mise en œuvre de moyens conséquents. Par exemple, cela peut concerner la mise à disposition pour des durées plus ou moins longues du plateau technique, mais aussi de techniciens pour un accompagnement à la création lumière ou son, voire du temps de personnel administratif pour la rédaction de dossiers, l'élaboration de budgets ou de documents de communication. Enfin, des apports en numéraire interviennent sous forme d'apport direct au budget de production du spectacle accueilli en résidence, ou de pré-achat de représentations des spectacles en création. Il ne nous a pas été possible de chiffrer précisément ces apports, mais on peut faire l'estimation suivante : sur 22 lieux de notre échantillon, nous avons pu répertorier 100 compagnies, a priori toutes différentes, accueillies dans une année pour au moins une création. Parmi elles, plus de 60 auraient fait l'objet d'une coproduction, avec un apport monétaire dans la moitié des cas.

La mobilisation des espaces et du matériel ainsi que du temps des personnels techniques et administratifs a été budgétairement traduite dans notre étude à partir d'une estimation des temps consacrés à cette activité. Sur cette base, sont totalisés **3,37 M€** sur notre échantillon pour le soutien à la production artistique. La moyenne globale par lieu est de **120 K€**, et la médiane **112 K€**.

Sur le groupe de lieux de type C, les valeurs sont un peu supérieures, comme le montre le tableau suivant :

BUDGETS MÉDIANS DE L'ACTIVITÉ DE COPRODUCTION

		EN MILLIERS D'EUROS (K€)
A	Théâtres de ville parisiens	43 K€
B	Diffuseurs de spectacle vivant	66 K€
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	147 K€
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	58 K€
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	122 K€
	MÉDIANE GÉNÉRALE	112 K€

Le nombre de journées de plateau mises à disposition n'a pas été communiqué de façon systématique. Pour les 17 lieux sur lesquels cette donnée a été renseignée, on obtient un total de 872 journées de mise à disposition, soit une moyenne de 51,3 journées par lieu.

Action culturelle

L'action culturelle, elle aussi, peut prendre des formes très variées. Appelée tantôt « médiation culturelle », tantôt « développement des publics » ou encore « éducation artistique », elle désigne des réalités complexes où la dominante reste l'action en milieu scolaire, depuis la rencontre des élèves avec les artistes jusqu'à des ateliers de créativité encadrés par les compagnies en résidence. À ceci s'ajoutent des formes de diffusion hors les murs, des répétitions publiques, des stages de pratique artistique pour adultes, des interventions en milieux de soins, etc.

“ LA NÉCESSITÉ D’UN TRAVAIL ARTISTIQUE EN RÉSIDENCE

Faciliter l'accès à la culture est un travail sur le long terme qui n'aboutit pas nécessairement à un retour immédiat en terme de fréquentation de l'équipement. Ce travail à destination des publics nécessite la présence d'équipes artistiques en résidence.

Les résidences confirment l'engagement du théâtre dans son soutien à la création contemporaine. Elles offrent aux équipes artistiques un lieu de répétition et de création et aussi l'occasion de rencontres avec le public et avec les autres artistes accueillis au cours de la saison. Elles ont également pour mission de développer des actions artistiques sur le territoire de la commune, en collaboration étroite avec l'équipe du théâtre, et permettent d'inscrire ces actions de sensibilisation et de construction des publics sur le moyen terme. Ces actions sont menées dans un souci de prise en compte de la spécificité du territoire, leur but étant de favoriser l'expression des habitants et de les sensibiliser au spectacle vivant et plus généralement à la création artistique.

La présence des artistes en résidence est donc indispensable pour tisser des liens forts et durables avec la population. Elle favorise également ce travail en transversalité avec les autres services et entre les équipements culturels. Pour obtenir les résultats escomptés, les résidences d'artistes nécessitent des moyens importants, en termes de disponibilité des équipes et du plateau : présence d'un chargé de l'action culturelle sur le terrain, périodes de répétition sur le plateau, mise à disposition des équipes techniques pour les créations ou les restitutions liées à l'action culturelle. ”

“ LES FORMES VARIÉES DE L'AIDE À LA CRÉATION

Le théâtre est un lieu de création et d'accueil des artistes.

Ce soutien à la création prend différentes formes : résidences triennales, compagnonnage sur une saison, coproductions et accueils plateau.

Les résidences comportent :

- un soutien sur plusieurs saisons afin de donner de l'assise au projet, une lisibilité pour les habitants et une pérennité aux actions réalisées ;
- la mise à disposition du plateau ou d'espaces de travail plusieurs semaines par an ;
- un apport en coproduction qui sera défini en fonction de chaque création. Outre la qualité et l'intérêt artistique des projets, les coproductions sont engagées avec l'assurance d'une bonne viabilité de la création, notamment une production suffisante en amont, capable de laisser espérer une bonne diffusion de l'œuvre par la suite ;
- un soutien technique et administratif apporté par l'équipe du théâtre, associé à un travail de prospection pour la production et la diffusion des œuvres ;
- la présence des artistes de la compagnie, tout au long de la saison, notamment lors des représentations ;
- la mise en œuvre d'actions culturelles en lien avec le projet du théâtre.

À côté de ces résidences, chaque saison, des productions sont soutenues par des préachats ou des coproductions. À chaque fois que cela est possible, ce soutien financier s'accompagne d'un accueil lors des répétitions et de la mise en œuvre d'actions culturelles.

Enfin, une place particulière est donnée aux auteurs vivants, avec la mise en œuvre d'un comité de lecture et de lectures-pupitres publiques de textes en présence des auteurs. ”

Les responsables des différents théâtres de ville détaillent tous ces activités de manière différente, avec plus ou moins de précision ; ce qui ne facilite pas une comptabilisation précise.

Nous nous sommes efforcés de relever, soit dans les **synthèses de résultats d'activités** quand les informations étaient disponibles, soit **par calcul sur la base d'une lecture de chaque action telle que décrite dans les rapports d'activité**, les quatre données suivantes :

- nombre d'artistes intervenants,
- nombre d'heures artistes,
- nombre de personnes concernées,
- nombre d'heures par personne (chiffre le plus difficile à obtenir).

Sur 14 lieux où le nombre d'artistes intervenants a été donné ou évalué, le nombre total d'intervenants est de 326. Le nombre d'heures d'interventions d'artistes a été trouvé sur 17 lieux, et offre un total de 5 073 heures. Les élèves ou adultes concernés par des ateliers, des rencontres en classe avec des artistes, des visites de répétitions, ou toutes autres formes d'action, ont été comptabilisés à un effectif de 14 943 personnes pour 17 lieux. Enfin, les heures-élèves ou heures-stagiaires n'ont pu être évaluées que sur 10 lieux, en totalisant 72 435 heures-usagers.

On obtient le tableau récapitulatif suivant :

Concernant les budgets analytiques établis sur la base des temps consacrés à l'action culturelle par les membres de l'équipe, ceux-ci seraient en moyenne par lieu de 134 K€, pour une médiane à 128 K€. Le budget total de cette activité sur notre échantillon est de 3,5 M€.

Le tableau suivant montre que la médiane est nettement plus forte pour les théâtres de ville du groupe E (diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles), et plus faible pour ceux du groupe D (diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma).

BUDGETS MÉDIANS DE L'ACTIVITÉ D'ACTION CULTURELLE

		EN MILLIERS D'EUROS (K€)
A	Théâtres de ville parisiens	-
B	Diffuseurs de spectacle vivant	120 K€
C	Diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles	145 K€
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	95 K€
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	172 K€
MÉDIANE GÉNÉRALE		128 K€

LES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ D'ACTION CULTURELLE

	SUR NB LIEUX	NB D'UNITÉS	MOYENNE	MÉDIANE	MIN.	MAX.
Nombre d'intervenants artistiques	14	326	23	20	2	60
Nombre d'heures d'interventions	17	5 073	298	200	28	950
Nombre de personnes concernées	16	14 863	929	600	120	3 000
Nombre d'heures usagers	10	72 435	7 244	3 615	1 500	24 000

“ LA CO-CONSTRUCTION COMME AXE DE TRAVAIL POUR L’ACTION CULTURELLE

En lien avec la programmation, de nombreuses opérations de relations publiques et d’actions culturelles sont mises en place. Les ateliers et les stages sont menés par des artistes « en exercice », c’est-à-dire des professionnels dont l’activité première est la scène professionnelle et qui, forts de ce parcours, ont une véritable légitimité à transmettre leur expérience.

Ces actions sont construites avec et en fonction des partenaires avec lesquels elles se mènent. Leur succès tient en grande partie au soin que l’on apporte à les imaginer et au processus de co-construction que l’on développe dans le cadre de véritables partenariats :

- les relations avec les établissements scolaires sont privilégiées avec l’ambition d’offrir à chaque jeune habitant un parcours artistique et culturel, durant lequel il se voit confronté à plusieurs disciplines de spectacle vivant et pratique une activité artistique avec des professionnels ;
- les pratiques des amateurs sont accompagnées et encouragées avec le soutien de professionnels, pour l’accueil des productions des associations locales sur le plateau du théâtre, ainsi qu’au travers de stages et d’ateliers afin de sensibiliser les amateurs aux esthétiques et aux écritures d’aujourd’hui ;
- des rencontres artistiques sont proposées tout au long de l’année, avec notamment la mise en œuvre de propositions « hors les murs », de conférences artistiques, de bords de plateau, de répétitions publiques et de représentations courtes sur le temps de midi en direction des salariés des entreprises ;
- des actions particulières, notamment des expositions, sont menées en partenariat avec les principaux acteurs culturels présents sur la Ville : médiathèque, école de musique, Maison pour Tous, EHPAD, Service Jeunesse. ”

“ UNE DÉCLINAISON DE L’ACTION CULTURELLE

Les actions culturelles du théâtre représentent une part importante de son investissement sur le territoire de la commune et des villes environnantes. Elles ont été déclinées cette saison sous les formes suivantes :

- sensibilisation des élèves en amont des spectacles (dossiers pédagogiques, documents...) ;
- intervention d’artistes dans les classes avant les spectacles ;
- rencontres avec les artistes à l’issue des représentations ;
- classes à projet culturel : intervention des artistes dans sept classes au cours de l’année, avec un compte rendu d’atelier devant les parents soit au sein de l’école soit au théâtre ou au cinéma ;
- organisation d’une conférence scientifique et burlesque dans deux collèges, en lien avec un réseau départemental de théâtres et un festival du Conseil général ;
- organisation de petites conférences qui ont maintenant fidélisé leur public et qui sont fortement appréciées des enseignants et des parents ;
- visites explicatives du théâtre avec une ouverture sur les différents métiers ;
- accueil de nombreux stagiaires (enseignement général et professionnel) ;
- soutien à une association caritative. ”

Diffusion de cinéma

Les salles de cinéma du réseau sont pratiquement toutes classées « art et essai ». Sur les 13 lieux qui programment régulièrement des séances de cinéma, soit les catégories D et E, le budget totalisé par notre calcul analytique est de **7,4 M€**, avec **566 K€ en moyenne** par lieu (**381 K€ en médiane**, la différence importante entre moyenne et médiane s'expliquant par la présence d'un lieu gérant plusieurs complexes de salles, dont le budget cinéma dépasse les 2,5 M€).

Le coût de revient⁸ par spectateur va de 8,8 à 25 € (moyenne à 12,5 €, médiane à 10,7 €), quand la recette de billetterie oscille entre 1,6 à 5,7 € par spectateur (moyenne 3,9 € et médiane 3,8 €).

Le coût de revient sera plus important dans des lieux qui utilisent fortement le cinéma comme vecteur d'action culturelle, avec ciné-gûters, projections scolaires, conférences en présence des comédiens et des auteurs, etc. Pour ces lieux, la distinction n'a pas pu être faite clairement entre projections classiques ou projections liées à de l'action culturelle.

Sur les 13 lieux, 1 917 films ont été projetés dans le cadre de 16 804 séances de projection (soit 8,8 séances de projection en moyenne par film), pour 719 587 spectateurs dont 652 551 spectateurs payants, 9 064 exonérés et 57 972 scolaires.

Les différences entre les catégories D et E peuvent se lire à travers le tableau suivant :

MÉDIANES DES DONNÉES CINÉMA PAR CATÉGORIES DE LIEUX

		NOMBRE FILMS	NOMBRE SÉANCES	NOMBRE SPECTATEURS	NOMBRE SCOLAIRES
D	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma	180	750	37 040	4 970
E	Diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles	138	686	36 290	4 590

Activités complémentaires

Certaines activités complémentaires sont inexistantes dans 15 cas parmi les 28 de notre échantillon. Dans sept autres cas, elles sont inférieures à 4% du budget total de la structure.

Dans cinq cas où la valeur dépasse 10% du budget total, les lieux se caractérisent par la présence d'**une autre activité culturelle** significative mobilisant des moyens spécifiques, tels une **activité muséale ou d'exposition, ou un centre d'art**.

Pour l'un des cas de notre échantillon, il s'agit d'une activité de production déléguée de spectacles vivants. Pour un autre cas, il s'agit d'une activité de **location d'espaces au secteur privé dans un cadre patrimonial** particulièrement accueillant, esthétique, et à la configuration favorable pour des aménagements complexes de type salon. Dans ce cas, ce secteur de location atteint la moitié du budget total de la structure, dépassant même le budget de la diffusion de spectacle vivant.

8. Le coût de revient est ici la somme de toutes les charges directes et indirectes supportées par chaque lieu.

LES PRODUITS

Des recettes propres variables

Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, les recettes de billetterie sur les entrées aux spectacles vivants représentent 19,3% du budget de l'activité de diffusion de spectacle vivant. La recette **moyenne** par lieu est de **248 K€ (médiane : 141 K€)**, pour un total sur l'échantillon de **6,94 M€**.

Les lieux qui diffusent du cinéma ont des entrées importantes sur ce poste (3,3 M€ de recettes sur les 14 lieux qui ont une programmation cinéma régulière, soit une moyenne de 257 K€ de recettes par lieu, médiane à 156 K€).

Les autres recettes sont variables selon les activités des lieux. La moyenne sur les lieux de l'échantillon est de 109 K€ (médiane 18 K€), pour un total à 3,05 M€, dont l'un des lieux qui totalise à lui seul 874 K€ de chiffre d'affaires annuel sur les locations commerciales, et explique ce décalage entre moyenne et médiane.

Il existe de très fortes disparités à cet endroit, avec de nombreux lieux qui ne réalisent pas d'autres recettes que la billetterie, et quelques lieux qui ont une activité spécifique.

Quelle part pour les subventions ?

La part de la **ville ou de la communauté d'agglomération** sur la totalité des budgets varie entre 32% et 90,3%, pour une moyenne à 75,1%.

Le montant des apports des villes et communautés de communes sur notre échantillon est évalué à 35,3 M€, mises à disposition de moyens humains et matériels comprises.

Les autres partenaires financiers des théâtres de ville (soit la part budgétaire hors ventes et contributions des villes et communautés de communes) interviennent pour 4,76 M€ dans notre échantillon, soit une part moyenne de 9,3%, qui peut varier de 3 à 34%.

Sept départements totalisent 3,3% du budget, soit un montant total sur notre échantillon de 1,74 M€.

Pour la **Région Île-de-France**, le pourcentage est de 1%, pour un montant total sur notre échantillon de 0,54 M€.

Concernant enfin le **ministère de la Culture**, sa part sur le budget de fonctionnement des théâtres de ville de notre échantillon serait de 1,03 M€, soit 1,9%.

ORIGINES DES SUBVENTIONS DES LIEUX DE L'ÉCHANTILLON

	NB LIEUX	MOYENNE	MÉDIANE	MIN.	MAX.
Villes et communautés*	28	1 258 K€	1 167 K€	516 K€	2 242 K€
Départements	24	72,7 K€	51,5 K€	23 K€	329 K€
Région	10	98 K€	45 K€	5 K€	140 K€
Ministère de la Culture	12	86 K€	32 K€	3 K€	608 K€

* **Sur notre échantillon, la part des mises à disposition sur les 35,2 M€ d'apport total des villes et communautés de communes, est de 33,7%.**

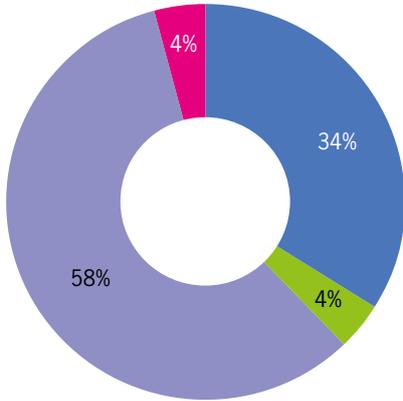
Les autres produits totalisent 1,74 M€ soit 3,3%. La composition de cet ensemble reste difficile à décrire avec les informations dont nous disposons. On y trouve des subventions diverses non détaillées dans les comptes, des apports de l'Onda, de l'Éducation nationale (en faibles

montants), d'une autre ville partenaire, des aides à l'emploi, le CNC et Canal+ sur l'activité cinéma, du mécénat, un peu d'apports de la Sacem ou du CNV.

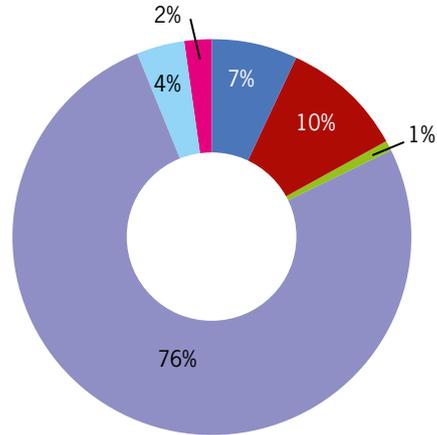
On trouve également des produits exceptionnels et des opérations de gestion.

RÉPARTITION DES PRODUITS POUR CHAQUE TYPE DE LIEUX

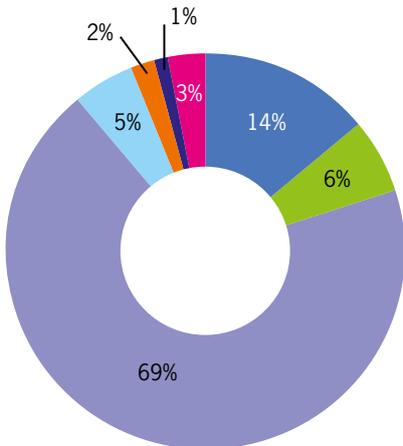
A - LES THÉÂTRES DE VILLE PARISIENS



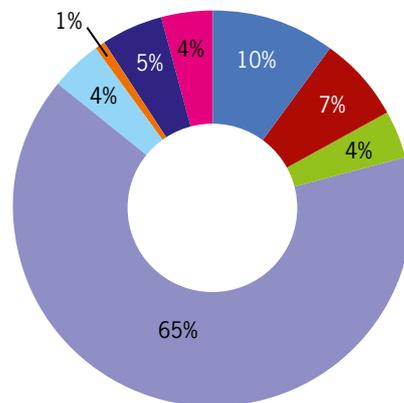
D - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT ET DE CINÉMA



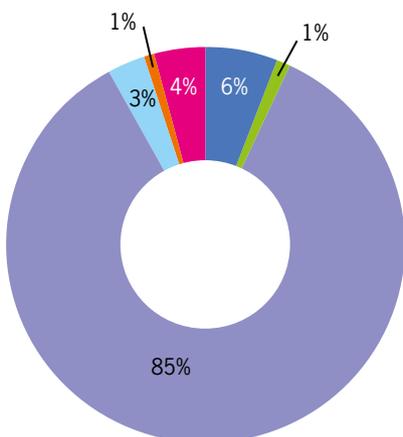
B - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT



E - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT ET DE CINÉMA SOUTENANT LA CRÉATION DE SPECTACLES



C - LES DIFFUSEURS DE SPECTACLE VIVANT SOUTENANT LA CRÉATION DE SPECTACLES



Note : le lieu possédant six salles de cinéma et le lieu proposant des locations pour des foires et salons n'ont pas été utilisés dans ces calculs, pour éviter la présence de « recettes autres » très élevées qui fausseraient la représentation.

Le tableau de ressources des lieux parisiens est très différent des théâtres de ville hors Paris. Concernant ces derniers, quelques variations apparaissent, la part de la ville et de la communauté s'avérant plus forte pour le cas des diffuseurs de spectacle vivant soutenant la création de spectacles (type C), et plus faible pour les diffuseurs de spectacle vivant et de cinéma soutenant la création de spectacles (type E). La part des recettes propres est plus forte pour les lieux qui diffusent du cinéma (types D et E).

Nous avons pu, d'autre part, relever **sur les 192 théâtres de ville les capacités de salles (jauges maximales)** à partir de l'étude menée en 2010, et les nombres de représentations de 2011-2012 sur la base des données recueillies par Opale pour Arcadi Île-de-France dans le cadre de l'étude sur la programmation de spectacle vivant en région.

Une moyenne de ces divers ratios (budgets communaux, nombres de représentations et jauges) nous amène alors à **proposer un ratio multiplicateur** pour chacun des cinq types de lieux identifiés, ce que nous résumons dans le tableau suivant.

Les totaux obtenus sur notre échantillon pour chaque type seront donc multipliés par ces ratios moyens pour donner une estimation du total sur les 192 théâtres de ville franciliens: multiplication par 3,17 pour les lieux du type A, par 6,57 pour les lieux du type B, etc.

ESTIMATIONS AU NIVEAU RÉGIONAL

Un mode de calcul spécifique

Comme signalé précédemment, toute extrapolation sur l'ensemble du champ à partir de l'échantillon, dont font partie sans doute les adhérents les mieux outillés, doit être maniée avec précaution. Pour transposer sur les 192 théâtres de ville franciliens certaines données recueillies dans le cadre de cette étude sur 28 lieux, **nous proposons des ratios multiplicateurs établis sur plusieurs critères.**

En premier lieu, la classification A-B-C-D-E a pu être réalisée sur l'échantillon mais il a également été possible **d'attribuer l'un de ces types à chacun des 192 théâtres de ville** grâce aux données contenues dans nos études précédentes.

En second lieu, nous avons pu **comparer la somme des budgets des villes d'implantation des 28 lieux de l'échantillon avec la somme des budgets de toutes les villes franciliennes possédant un tel établissement.** En effet, dans l'étude sur les lieux de diffusion pluridisciplinaire en Île-de-France réalisée en 2010, nous avons relevé, si ce n'est une correspondance, tout au moins une certaine corrélation entre les budgets des théâtres de ville et les budgets des communes sur lesquelles ils sont implantés (en dehors de Paris).

RATIOS DE CALCULS APPLIQUÉS SUR L'ÉCHANTILLON

TYPES	A	B	C	D	E
SUR EFFECTIFS					
Échantillon	2	5	8	5	8
Tous	8	67	53	37	27
Ratio	4,00	13,40	6,63	7,40	3,38
SUR BUDGETS COMMUNES (EN M€)					
Échantillon		361,77	317,13	272,35	321,77
Tous		2 543,59	2 536,04	1 431,49	1 109,39
Ratio		7,03	8,00	5,26	3,45
SUR NOMBRE REPRÉSENTATIONS					
Échantillon	776	515	515	309	546
Tous	1 813	2 593	3 153	1 394	1 567
Ratio	2,34	5,03	6,12	4,51	2,87
SUR JAUGES					
Échantillon	515	5 534	7 095	2 920	6 410
Tous	2 064	42 267	31 266	24 808	17 052
Ratio	4,01	7,64	4,41	8,50	2,66
MOYENNE DES RATIOS	3,17	6,57	6,18	6,09	2,99

Résultats

La **projection selon les ratios** que nous avons établis sur chaque catégorie donne des estimations globales sur l'Île-de-France que nous résumons et présentons ici en chiffres arrondis :

- **192** théâtres de ville ;
- **278 millions d'euros** de budget dont en moyenne plus des trois quarts sont pris en charge par les villes et communautés ;
- **2 200** équivalents temps plein ;
- **5 700** programmations de spectacle vivant ;
- **13 300** représentations annuelles ;
- **3,2 millions** d'entrées spectateurs pour le spectacle vivant chaque année dont 450 000 scolaires ;
- **96 000** séances de cinéma art et essai ;
- **3,4 millions** d'entrées spectateurs pour le cinéma chaque année dont **200 000** scolaires ;
- **400** compagnies soutenues chaque année par des résidences et des coproductions ;
- **17,5 millions d'euros** investis dans l'aide à la création artistique contemporaine, locaux et personnels d'accueil compris ;
- **1 600** interventions d'artistes sur 22500 heures d'intervention pour l'action culturelle ;
- **67 000** personnes dont majoritairement des scolaires bénéficiant chaque année de propositions d'action culturelle.

CONCLUSION

La présente étude permet d'approcher le fonctionnement des théâtres de ville franciliens, et de prendre ainsi la mesure de leur **poids économique sur le territoire**. Les budgets sont conséquents, les personnels compétents et l'activité complexe.

Les théâtres de ville se présentent comme des **soutiens précieux à la création contemporaine comme à la diffusion des œuvres du répertoire**, tout en tissant des **liens entre les populations et les mondes de l'art** à travers des rencontres aux formes multiples. L'importance des **moyens humains et matériels consacrés à l'action culturelle** par tous les lieux de diffusion de spectacle vivant témoigne de cette volonté de relier la sphère culturelle à la sphère éducative, d'ouvrir le champ des rencontres possibles entre des milieux sociaux variés et des propositions artistiques ouvertes et contemporaines, de favoriser la découverte de la pratique des arts par le plus grand nombre.

Le nombre de lieux qui consacrent une part importante de leur activité et de leurs moyens disponibles pour soutenir la création contemporaine est également à considérer. Cette tendance, comme l'action culturelle, se manifeste par des formes souvent variées et complexes de soutien, où les choix esthétiques, les durées d'accompagnement et la nature des moyens engagés dépendent d'une politique clairement orientée.

Les limites de cette étude résident principalement dans le nombre restreint de lieux étudiés dans l'échantillon pour garantir à partir de lui des évaluations fiables sur l'ensemble du territoire régional, et dans la difficulté de quantifier le travail lié à l'action culturelle et à la coproduction.

Ses atouts, en revanche, sont importants. La saisie d'informations à partir de documents comptables, l'utilisation de clés de répartition par secteurs d'activité et de méthodes d'évaluation des moyens humains et matériels mis à disposition, nous ont permis de dresser un portrait économique précis des théâtres de ville, comme il n'en existait pas jusqu'à présent.

Nous espérons avoir ainsi contribué à la connaissance de ce réseau essentiel à la vie culturelle des bassins de population de la région Île-de-France.

Les résultats de ce travail montrent également le besoin et l'intérêt de la mise en œuvre d'une **politique d'observation** des théâtres de ville sur le plan régional, que les partenaires de la présente étude appellent de leurs vœux.

UN AVIS COMPLÉMENTAIRE DU CHARGÉ D'ÉTUDE

Je souhaiterais ajouter en conclusion quelques mots à titre personnel, pour témoigner d'une impression générale que je garde au terme de la réalisation de cette d'étude, et dont l'analyse chiffrée ne peut rendre compte avec complétude. Je traduirais cette impression par trois mots : finesse, cohérence, exigence.

Les rapports d'activité que j'ai été amené à lire montrent tous, et à des degrés divers, que les activités sont conduites « en finesse » selon une réflexion globale qui relie des besoins du territoire à des compétences et motivations des équipes de direction des lieux et des élus qui les orientent. Il y a toujours une variété certaine des propositions pour répondre à la diversité des attentes de la population, mais également une ligne d'orientation spécifique, qu'elle soit esthétique ou thématique (arts de la rue, chanson, cinéma d'art et essai, lien avec la politique de la ville, ouverture sur le monde et ses cultures...), qui fonde l'identité du lieu à travers ses choix artistiques, lesquels sont clairement exprimés et commentés.

En termes de cohérence, l'ensemble des activités proposées par un théâtre de ville compose bien un ensemble homogène et signifiant. J'ai certes distingué, dans les comptes analytiques, l'action culturelle et l'aide à la création artistique. Mais, dans presque tous les cas, ceux-ci se trouvent intimement liés,

l'intervention des artistes dans les champs socioculturels et éducatifs étant adossée à des résidences de création, où alternent les temps « intimes » de la création, et les temps « extimes » du partage avec les populations du territoire.

Il reste ainsi une réelle difficulté à décrire de bonne manière un objet aussi complexe. Segmenter permet de mieux lire un fonctionnement, mais dans le même temps cette segmentation occulte pour une part la cohérence et l'harmonie des diverses activités entre elles, qui fondent l'identité du lieu et la qualité de son projet artistique et culturel.

J'ai enfin été impressionné par la densité intellectuelle et la qualité rédactionnelle de la plupart des rapports d'activité, qui selon moi représentent une forte exigence partagée par les équipes de direction, et offre de plus un champ d'illustration, particulièrement éclairant et intéressant, de la manière dont une pensée complexe – qui concerne ici, en l'occurrence, le besoin d'échanges culturels des populations – peut se traduire dans l'action à travers un florilège de propositions concrètes où sont démultipliés les espaces et les formes de découvertes et de rencontres. Rencontres autour d'idées, de formes symboliques, d'émotions et de relations humaines dont notre société moderne en quête de sens a plus que jamais besoin.

Bruno COLIN,
Opale, octobre 2015



➔ CULTURES EN ÎLE-DE-FRANCE N°1 / DÉCEMBRE 2012 TERRITOIRES DE LA DANSE EN ÎLE-DE-FRANCE

Ce premier numéro est consacré à la programmation des spectacles de danse de création contemporaine et à son évolution sur sept saisons (de 2003/2004 à 2009/2010), en s'attachant à l'étude des territoires où les spectacles chorégraphiques sont diffusés et en proposant des visions cartographiées, réalisées en collaboration avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU-îdf).



➔ CULTURES EN ÎLE-DE-FRANCE N°2 / FÉVRIER 2013 LA DIFFUSION DES SPECTACLES DE DANSE EN ÎLE-DE-FRANCE DE 2003 À 2012

Dans le prolongement du premier numéro, celui-ci est consacré à la diffusion de la danse sur le territoire francilien, avec des données supplémentaires concernant les saisons 2010/2011 et 2011/2012, portant à neuf saisons le champ de cette étude. Il s'attache à l'étude des lieux programmant de la danse dans la région, aux chorégraphes et aux pièces chorégraphiques joués pendant cette période sur le territoire.



➔ CULTURES EN ÎLE-DE-FRANCE N°3 / FÉVRIER 2014 LA CULTURE AU TOURNANT MÉTROPOLITAIN CE QUE L'INTERCOMMUNALITÉ FAIT DE LA CULTURE EN PETITE COURONNE FRANCILIENNE

Ce numéro livre les analyses d'Emmanuel Négrier et de Philippe Teillet sur la situation de l'intercommunalité culturelle en petite couronne, sur les spécificités de la dynamique intercommunale francilienne et les particularités du contexte francilien.



➔ CULTURES EN ÎLE-DE-FRANCE N°4 / DÉCEMBRE 2014 LES SPECTACLES EN ÎLE-DE-FRANCE (2011/2012) ÉTAT DES LIEUX

Ce numéro propose une lecture d'ensemble de la programmation de spectacle vivant sur la saison 2011/2012, en s'intéressant plus particulièrement à la répartition des spectacles et des disciplines sur le territoire francilien et dans les lieux de diffusion, ainsi qu'à la circulation des spectacles sur ce même territoire.

Toutes ces publications sont consultables sur www.arcadi.fr (rubrique Point Doc > Études réalisées).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphanie Molinero, responsable de l'observation culturelle à Arcadi Île-de-France: stephanie.molinero@arcadi.fr ou Santiago Hidalgo, remplaçante: santiago.hidalgo@arcadi.fr.

CONTACT :

Stéphanie Molinero, responsable de l'observation culturelle :
stephanie.molinero@arcadi.fr
ou **Santiago Hidalgo**, remplaçante : santiago.hidalgo@arcadi.fr

Arcadi Île-de-France

51, rue du Faubourg Saint-Denis
CS 10106 - 75 468 Paris Cedex 10
Tél. 01 55 79 00 00
www.arcadi.fr

